

NOTE DE PRISE DE POSITION

ACCÉLÉRER L'ADOPTION
DES NORMES IPSAS EN
AFRIQUE :
**LES ARGUMENTS EN FAVEUR
DE L'ÉLABORATION DE LIGNES
DIRECTRICES D'APPLICATION
PRATIQUES**

Octobre 2025

Problématique

Le passage de l'Afrique à l'information financière en comptabilité d'exercice est bien engagé, mais les progrès sont inégaux et entravés par une lacune majeure : l'absence de lignes directrices d'application adaptées au contexte. Lors du Forum des normalisateurs de l'IPSASB de 2025 à Lisbonne, les délégations africaines et du Moyen-Orient ont fait part de leurs préoccupations concernant le manque de soutien à la mise en œuvre des normes IPSAS. Contrairement aux normes IFRS, pour lesquelles les entités bénéficient de ressources de mise en œuvre étendues, les praticiens des normes IPSAS sont souvent confrontés à des ambiguïtés lorsqu'ils appliquent des normes complexes à des situations concrètes. L'IPSASB a reconnu cette lacune mais a souligné ses contraintes en matière de ressources.

Ce manque d'orientation a contribué à ralentir l'adoption et à entraîner une application incohérente à travers le continent. Sans soutien structuré, les normes IPSAS risquent de rester une aspiration technique plutôt qu'un outil de transformation au service de la transparence et de la responsabilité budgétaires. À cela s'ajoute le fait que de nombreux gouvernements ne tiennent pas à jour leurs registres d'actifs, ou peinent à le faire, et sont confrontés à des problèmes d'évaluation des actifs, de faiblesse des systèmes et de capacités techniques limitées.

L'AAAG, en collaboration avec ses partenaires africains, propose une initiative coordonnée visant à élaborer des lignes directrices pour l'application des normes IPSAS. Ce faisant, l'Afrique pourra accélérer l'adoption de ces normes, renforcer la crédibilité des rapports et veiller à ce que les normes IPSAS en comptabilité d'exercice deviennent un moteur d'une meilleure gestion de la dette, d'une meilleure gestion des actifs et d'une meilleure prestation de services.

Contexte et impact

À travers l'Afrique, les pays se situent à différents stades du processus d'adoption des normes IPSAS : certains, comme le Ghana, le Nigeria, le Rwanda et la Tanzanie, sont passés à un reporting entièrement en comptabilité d'exercice ; d'autres, tels que le Kenya, l'Ouganda et Maurice, sont en phase de transition ; tandis que beaucoup restent encore en comptabilité de caisse.

Malgré ces différences, les obstacles sont étonnamment similaires. Les registres d'actifs sont incomplets ou peu fiables. L'évaluation des infrastructures, du patrimoine et des actifs biologiques reste un défi technique. Dans la plupart des cas, les systèmes de gestion de l'information financière (FMIS) ne sont pas adaptés à la comptabilité d'exercice. Les comptables et auditeurs du secteur public maîtrisant les pratiques de la comptabilité d'exercice sont rares, en particulier en dehors des ministères centraux. Dans certains pays, des lois obsolètes ou des institutions fragiles peuvent retarder la réforme, voire la bloquer complètement.

Il en résulte une adoption lente et fragmentée, ce qui risque de nuire à la crédibilité de l'Afrique auprès des institutions de financement du développement, des agences de notation et de ses propres citoyens. Si rien n'est fait, la série de normes IPSAS risque de rester théorique plutôt que de constituer un outil de transformation de la gouvernance budgétaire.

Solutions politiques

Pour accélérer l'adoption des normes IPSAS, l'Afrique doit aller au-delà des aspirations techniques et se concentrer sur des mesures concrètes qui rendent la mise en œuvre réelle et durable. L'AAAG propose cinq solutions interdépendantes :

1. Élaborer des lignes directrices pratiques d'application

Les adoptants et les praticiens des normes IPSAS ont besoin de conseils simples et concrets qui traduisent ces normes en pratiques quotidiennes. Cela implique d'élaborer des lignes directrices d'application étape par étape pour les normes clés, accompagnées de boîtes à outils pour la cartographie des actifs et des passifs, l'alignement sur le plan comptable standard (SCOA) et les formats de reporting. Des exemples tirés d'expériences concrètes garantiront que ces conseils sont adaptés aux réalités du terrain plutôt que de rester des règles techniques abstraites.

2. Renforcer les capacités et l'apprentissage entre pairs

La réforme ne peut aboutir sans des professionnels qualifiés qui comprennent comment appliquer les normes IPSAS. Les programmes de formation régionaux devraient cibler les comptables, les auditeurs et les responsables financiers, tant au niveau central qu'au niveau infranational. Les dispositifs d'entraide entre pairs, dans le cadre desquels des pays tels que la Tanzanie, le Ghana, le Nigeria et le Rwanda accompagnent ceux qui accusent encore un retard, peuvent accélérer l'apprentissage. Les échanges techniques, facilités par l'AAAG et la CUA en collaboration avec le Conseil des normes comptables du secteur public du Kenya (PSASB-K) et le Conseil des normes comptables d'Afrique du Sud (ASB-SA), garantiront une large diffusion des solutions pratiques.

3. Ancrer les normes IPSAS dans les institutions et la législation

Pour que les réformes perdurent, elles doivent être institutionnalisées. Cela nécessite d'intégrer les normes IPSAS de comptabilité d'exercice dans les lois et réglementations relatives à la gestion des finances publiques, qui définissent des cadres de responsabilité clairs prévoyant des étapes clés de mise en œuvre. Cela permettra de garantir le suivi et le compte rendu des progrès réalisés.

4. Aligner les systèmes sur les exigences de la comptabilité d'exercice

Les systèmes numériques constituent l'épine dorsale des finances publiques modernes. Pour mettre en œuvre les normes IPSAS, les gouvernements doivent configurer les systèmes de gestion intégrée des finances publiques (IFMIS) pour l'établissement de rapports selon la comptabilité d'exercice, intégrer des modules de budget, de comptabilité et de reporting, ainsi que des modèles automatisés permettant de réduire les erreurs manuelles. Sans alignement des systèmes, même les meilleures directives et formations ne permettront pas d'aboutir à des rapports fiables.

5. Élaborer une analyse de rentabilité pour les normes IPSAS en comptabilité d'exercice

Enfin, les gouvernements et leurs partenaires doivent considérer les normes IPSAS non seulement comme un exercice comptable, mais aussi comme un moteur d'une meilleure gouvernance. Les informations établies selon la comptabilité d'exercice renforcent la gestion de la dette en rendant pleinement compte des engagements liés aux retraites, des emprunts et des arriérés ; elles mettent en évidence la valeur des actifs publics tels que les infrastructures, les écoles et les hôpitaux ; et elles révèlent le coût réel du fonctionnement de l'État, permettant ainsi de prendre des décisions budgétaires plus rigoureuses. S'appuyer sur cette analyse de rentabilité est essentiel pour obtenir un engagement politique et maintenir la dynamique de réforme.

Conclusion

Les normes IPSAS de comptabilité d'exercice ne constituent pas seulement un ensemble de normes comptables ; elles sont un moteur de crédibilité et de responsabilité budgétaires. Or, sans outils pratiques pour guider leur mise en œuvre, de nombreux pays risquent de voir leurs réformes s'enliser et leur transparence s'affaiblir.

L'AAAG appelle à une initiative coordonnée pour combler cette lacune en élaborant des lignes directrices pratiques d'application, en renforçant les capacités, en développant des cadres de transition et en harmonisant les systèmes et les législations. Ces solutions ciblées faciliteront directement l'adoption des normes, accéléreront les réformes et positionneront l'Afrique comme un leader mondial en matière de gestion des finances publiques.

Appel à l'action

L'Afrique doit faire passer les normes IPSAS du stade de **l'aspiration à celui de la mise en œuvre**. Avec les outils, les formations et les cadres appropriés, l'adoption peut être accélérée à l'échelle du continent, garantissant ainsi que les normes IPSAS deviennent une pratique courante qui renforce la discipline budgétaire et instaure la confiance dans les finances publiques.

L'ASSOCIATION AFRICAINE DES COMPTABLES GÉNÉRAUX (AAAG)
Plot 488a, Lake Road | Kabulonga – Lusaka, Zambie | +260 958120115info@aaag.africa |
www.aaag.africa

Follow us on Social Media



www.AAAG.AFRICA

AFRICAN ASSOCIATION OF
ACCOUNTANTS GENERAL